



REVUE INTERNATIONALE DE
COMMUNICATION ET SOCIALISATION

Processus en jeu entre personnes chercheuses et intervenantes des milieux scolaires dans des projets de recherche participative

DIRECTION :

STÉPHANE ALLAIRE, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI,
MARIE-PIERRE BARON, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI,
MARIE-PIER FOREST, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES,
SOPHIE NADEAU-TREMBLAY, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Volume 12, numéro 1

2025

DIRECTEUR-ÉDITEUR : JEAN-CLAUDE KALUBI

CO-DIRECTEUR-ÉDITEUR : WILLY LAHAYE

©RICS - ISSN 2292-3667



Université de
Sherbrooke

PROCESSUS EN JEU DANS DES PROJETS DE RECHERCHE PARTICIPATIVE : POURQUOI S'Y INTÉRESSER ? **

BRUNO BOURASSA, UNIVERSITÉ LAVAL, CANADA ¹

SOPHIE NADEAU-TREMBLAY, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI, CANADA

RÉSUMÉ

En introduction au colloque, le professeur Bruno Bourassa a partagé son expérience relativement à la pertinence de s'intéresser aux processus en jeu en recherche participative. Sous la forme d'un entretien, l'article relève les idées, plus particulièrement en regard de quatre grandes phases de la recherche que sont la constitution de l'équipe de recherche, l'activation de la démarche en réponse aux questions de recherche, la création des conditions de réalisation et d'apprentissage ainsi que l'interprétation des données et la diffusion des résultats. Son propos met en lumière des défis rencontrés dans des recherches participatives, notamment la gestion des dynamiques de groupe et l'adaptation nécessaire aux changements, d'où l'importance d'une flexibilité de toute l'équipe de recherche. En conclusion, M. Bourassa encourage la pérennisation des recherches participatives qui permettent une meilleure compréhension et une transformation des pratiques professionnelles et qui contribuent à l'avancement des savoirs scientifiques.

Mots-clés : recherche participative; processus; phases de recherche; enjeux; accompagnement.

¹ Adresse de contact : bruno.bourassa@fse.ulaval.ca

****Pour citer cet article :**

Bourassa, B. et Nadeau-Tremblay, S. (2025). Processus en jeu dans des projets de recherche participative : pourquoi s'y intéresser? *Revue internationale de communication et socialisation*, 12(1), 5-12.

1. INTRODUCTION

En introduction du colloque *Processus en jeu entre chercheurs et intervenants des milieux scolaires dans des projets de recherche participative* dans le cadre du 90^e congrès de l'Acfas qui a eu lieu en mai 2023, l'équipe organisatrice a sollicité le professeur Bruno Bourassa afin qu'il contextualise l'importance de s'intéresser à cette thématique. De fait, de nombreuses contributions scientifiques de ce professeur ont mené au développement de conceptions et de méthodes de recherche-action et de recherche collaborative. Qui plus est, avant d'amorcer sa carrière professorale, M. Bourassa a cumulé une quinzaine d'années d'expérience à titre de psychoéducateur, de psychothérapeute, ainsi qu'à titre de consultant et de formateur auprès de différents groupes de praticiennes et praticiens travaillant dans le vaste champ de l'intervention socioéducative. Il a ainsi baigné dans des milieux de pratique avant de s'impliquer dans le milieu de la recherche. Ses travaux portent principalement sur l'analyse critique et la transformation des pratiques professionnelles, plus particulièrement celles des spécialistes de l'éducation et de la relation d'aide. Ils prennent appui sur les théories de l'apprentissage expérientiel, du développement du pouvoir d'agir et de l'accompagnement éducatif et clinique des personnes et des groupes. Dans le cadre de ce numéro thématique, le présent article fait état d'un entretien entre Sophie Nadeau-Tremblay, doctorante en sciences de l'éducation, et le professeur Bourassa réalisé le 16 mars 2023.

2. S'INTÉRESSER AUX PROCESSUS EN RECHERCHE PARTICIPATIVE

Vous avez mené plusieurs recherches en partenariat avec des milieux de pratique, que ce soit dans le domaine éducatif ou dans celui de la santé. Plus spécifiquement, vous vous êtes intéressé à la grande famille des recherches participatives (recherche-action, recherche collaborative, recherche intervention...) avec ces milieux. Qu'est-ce qui vous a amené à adopter cette méthodologie de recherche dans vos projets?

À l'origine, je suis un praticien, un psychoéducateur. J'ai ensuite été invité à offrir des formations auprès de futurs intervenantes et intervenants au cégep et à l'université, comme chargé de cours, ainsi que dans des milieux professionnels. Ces expériences m'ont permis de constater l'importance et la richesse du travail de terrain. Elles m'ont motivé à vouloir participer au développement de ces organisations et pratiques dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie.

Même si je pouvais observer que les actrices et acteurs de terrain réalisaient des choses exceptionnelles, ils rencontraient régulièrement des difficultés mettant à l'épreuve leur expertise. Force fut de reconnaître que la pratique est un univers complexe, changeant et souvent porteur de remises en question des savoirs acquis. Si certains *habitus* résistent davantage à ces déstabilisations, les praticiennes et praticiens auront souvent à revisiter des portions plus ou moins importantes de leurs répertoires de connaissances afin de mieux composer avec les nouveaux défis qu'impose leur réalité de travail.

J'ai toujours été amoureux de la théorie et fasciné par la recherche universitaire. Toutefois, je constatais que les résultats de ces nombreux travaux de recherche avaient trop peu de résonance dans les milieux de pratique. Comme bien d'autres de mes collègues, je notais une forme d'incompatibilité ou un certain cloisonnement entre ces deux univers : celui de la pratique et celui de la recherche. Progressivement, ce constat m'a conduit à remettre en question le modèle « applicationniste » cultivé par de nombreuses chercheuses et chercheurs, préconisant l'importance pour les praticiennes et praticiens « d'appliquer » les savoirs scientifiques issus de leurs découvertes.

Cela étant dit, je ne dénigrais pas la profession de chercheur pour autant. D'ailleurs, j'en suis devenu un. Toutefois, la difficulté d'allier les deux milieux avec leurs logiques distinctes m'a beaucoup préoccupé au cours de ma carrière. C'est ce qui m'a amené à aller vers les recherches dites participatives, qui se sont d'ailleurs grandement diversifiées et développées au cours des trente dernières années. Étant professeur en sciences de l'orientation, les

études menées avec mes collègues se sont attachées à la vaste problématique de l'intégration socioprofessionnelle de différentes populations et aux pratiques d'accompagnement d'intervenantes et d'intervenants dans différents secteurs d'activités (scolaire, employabilité, communautaire, organisationnel, réadaptation, etc.).

Les projets de recherche dans lesquels vous vous êtes investis, conjointement avec d'autres chercheuses et chercheurs, semblent avoir été réalisés en contexte d'interdisciplinarité, est-ce bien le cas?

Effectivement. Les projets incluaient des collègues d'autres disciplines et ont aussi été réalisés auprès de praticiennes et praticiens d'obédiences variées : des conseillères et conseillers d'orientation, des psychoéducatrices et psychoéducateurs, des travailleuses sociales et travailleurs sociaux, des enseignantes et enseignants, des psychologues, etc. Certains groupes professionnels étaient exclusifs ou plus dominants dans certains projets, mais la plupart du temps, nous avions la possibilité de profiter du regard croisé de praticiennes et praticiens de provenances disciplinaires différentes; ce qui s'avèrera, règle générale, très enrichissant.

Les retombées de la participation à des projets de recherche participative, peu importe le type, sont relativement documentées pour les praticiennes et praticiens. La thématique du colloque porte plus spécifiquement sur les processus en jeu entre les chercheuses et chercheurs et les intervenantes et intervenants des milieux de pratique en contexte de recherche participative au sens pluriel. De votre point de vue, quelle est la pertinence de s'intéresser à ces processus?

Une attention particulière doit, en effet, être accordée à ces processus, particulièrement du fait que la recherche participative s'inscrit dans la mouvance des dynamiques conjuguées des univers de la recherche et de la pratique. C'est une recherche qui se fait « AVEC » les collaboratrices et collaborateurs du milieu et non « SUR » ce qu'ils sont et ce qu'ils font, ce qui ajoute à la complexité du processus. Cela signifie que tout au long de l'aventure, le projet peut être révisé en fonction des réalités et des finalités changeantes des deux partenaires. Chercheuses et chercheurs comme personnes des milieux de pratique doivent donc être prêts à questionner éventuellement les intentions d'origine de la recherche, pour qu'elles demeurent pertinentes pour les uns et les autres, du début à la fin.

3. LES QUATRE PHASES DU PROCESSUS DE RECHERCHE PARTICIPATIVE

Globalement, un processus de recherche participative se compose de quatre grandes phases, qui peuvent évidemment être modifiées ou repensées en fonction du projet et de l'approche privilégiée. La première consiste en la constitution de l'équipe de recherche. La deuxième concerne la création des conditions de réalisation et d'apprentissage des personnes concernées (personnes praticiennes et chercheuses). Dans un troisième temps, la phase d'activation de la démarche vise à répondre aux questions de recherche. Enfin, la quatrième phase porte sur l'interprétation des données et la diffusion des résultats. Regardons maintenant de plus près chacune de ces phases.

Phase 1 : la constitution de l'équipe de recherche

À la première phase, celle de la constitution de l'équipe de recherche, des enjeux se posent autour de l'initiation du projet : qui l'initie, le milieu de pratique ou de la recherche? L'un et l'autre sont possibles. Toutefois, il importe de s'assurer que cette initiation mène à un projet qu'ils auront « en commun » et non uniquement un projet de chercheur; un réflexe qui revient souvent à la surface en milieu universitaire pour diverses raisons (p. ex. par conviction, pour simplifier le processus, par manque de ressources et de temps, etc.). Cette phase concerne aussi l'identification des questions de recherche. Il est fréquent qu'elles soient d'abord formulées par les chercheuses et chercheurs. L'expérience m'a montré que les personnes collaboratrices du milieu, ayant bien d'autres obligations, prennent rarement cette initiative. Néanmoins, il est impératif qu'ils se prononcent sur leur pertinence et montrent leur adhésion aux ambitions qu'elles recouvrent.

Un autre aspect de cette phase, qui peut sembler technique à première vue, mais qui au contraire comporte sa part d'enjeux, concerne le consentement des participantes et participants. Par exemple, est-ce que les personnes du milieu de la pratique qui sont visées par la recherche sont d'accord pour y participer? Nous avons vu dans le passé que des praticiennes et praticiens avaient été fortement incités par leurs responsables de service ou d'organisme à se joindre au groupe de recherche, sans qu'ils ne sachent très bien de quoi il s'agissait et sans grande motivation, a priori. Bailleurs de fonds, responsables de projets dans les milieux, personnes participantes, chercheuses... tous doivent s'entendre autour d'un même « contrat ». Il est aussi nécessaire de déterminer, ensemble, des modalités de fonctionnement : la durée du processus, le déroulement des rencontres, les rôles et responsabilités de chacun et chacune. Si ces considérations ne sont pas prises en compte dès le départ, le processus risque d'achopper. Pour utiliser une métaphore sportive; tout doit être réfléchi et mis en œuvre pour réussir le botté d'envoi!

Phase 2 : la création des conditions de réalisation et d'apprentissage

La deuxième phase, soit la création des conditions de réalisation et d'apprentissage, permet d'établir le type de participation attendu. La taille du groupe est l'une de ces conditions. Dans le cas où l'équipe se compose d'un grand nombre de personnes, il peut être judicieux de former des sous-groupes. Il faut aussi garder en tête que des gens peuvent se désister, ou, qu'à certains moments, ils se sentent moins concernés. La taille du groupe peut être une force, mais elle peut aussi être une limite : un nombre trop restreint ou trop important de personnes risque d'affecter la qualité du processus et des résultats de la recherche. De plus, la taille dépend du type de recherche que l'on veut mener. Par exemple, dans une recherche participative plus militante ou dans des recherches-actions auprès d'organisations ou avec des communautés², les grands groupes seront souvent privilégiés. Toutefois, les recherches collaboratives optent souvent pour des groupes plus restreints. Dans tous les cas, il importe d'inclure des personnes intéressées, qui ont le goût de s'engager, même si leur degré de motivation pourra fluctuer en cours de processus, ce qui est tout à fait normal.

La phase de création des conditions est également l'occasion de vérifier si les personnes engagées dans la recherche ont bel et bien un intérêt et une certaine expérience au regard de la problématique de recherche en cause. Rappelons que les recherches participatives peuvent être déstabilisantes (p. ex. confrontation des points de vue, mise à l'essai de nouvelles manières d'agir, investissement de temps et d'énergie en sus des obligations régulières) et que sans cette volonté sincère des membres d'y contribuer, elles risquent d'avorter ou d'être peu fécondes.

Une autre condition a trait à la diversité des profils des participantes et participants en privilégiant la symétrie des rapports et la reconnaissance du potentiel que recèle la contribution de chaque personne à la cause commune. Cela étant dit, les idées sont là pour être débattues et les décisions négociées, en tout respect des différences. Il importera, par exemple, d'être attentifs aux enjeux de pouvoir, notamment que la présence de certaines personnes ou de sous-groupes ne porte pas atteinte à la liberté de parole et d'action d'autres personnes participantes.

Notre expérience a révélé que la présence de gens en autorité (p. ex. les patronnes et patrons d'organismes où travaillaient les personnes participantes) pouvait être nuisible si ces personnes venaient pour surveiller ce qui s'y passait et ce qui se disait, plutôt que de mettre l'épaule à la roue avec l'intention de contribuer au projet commun en partageant leur expertise et leur propre vécu. Ces situations auront tendance à générer un climat de méfiance où des participantes et participants préféreront se taire ou orienter leurs points de vue et leurs actions en fonction des attentes de leurs supérieurs, que ce soit pour éviter le conflit, la mise à l'écart et peut-être même le congédiement. Encore une fois, cela ne signifie pas que la présence de personnes en autorité dans une équipe de recherche soit à éviter systématiquement. Par ailleurs, leur présence doit correspondre aux visées de la recherche

² Voir Bradbury (2015) et Reason et Bradbury (2007).

et elles devront, comme leurs pairs, épouser les modalités de participation convenues par l'équipe. On comprendra que tout autre conflit d'intérêt réel ou potentiel fera l'objet d'une vigilance particulière.

Également, toujours au regard de la création des conditions de réalisation et d'apprentissage, les membres du groupe doivent s'entendre sur les stratégies de production de connaissances, tant théoriques que pratiques, dans le cadre d'une dynamique spiralée réflexion/action. Selon les projets et les approches de recherches participatives, il arrivera qu'un accent plus grand soit mis sur la démarche réflexive, d'autres accorderont une place aussi grande à l'expérimentation dans l'action. Dans tous les cas, c'est l'objectif de la recherche qui orientera la nature du processus. Qu'est-ce qu'on veut connaître exactement? Qu'est-ce que l'on souhaite changer? Du côté des chercheuses et chercheurs, il n'est pas rare qu'ils veuillent enrichir les savoirs homologués au sujet d'une problématique donnée. Ils peuvent aussi être tentés de dériver vers la consultation ou la formation et, malheureusement, perdre de vue l'objectif de recherche. Chez les praticiennes et praticiens, ce sera plutôt le désir, ou même la hâte, d'obtenir des solutions à des problèmes qui les préoccupent ou même les irritent depuis un certain temps. Ainsi, comme chercheuse et chercheur, il faut apprendre à maintenir un certain équilibre en évitant, d'une part, de négliger les aspirations légitimes des participantes et participants et, d'autre part, en gardant bien en tête que ce qui fait que nous sommes tous là, c'est le désir de produire de nouvelles connaissances à l'intérieur d'un projet de recherche, tout en contribuant au développement et à l'amélioration des pratiques.

Phase 3 : l'activation de la démarche en réponse aux questions de recherche

La troisième phase se traduit par l'activation de la démarche ayant pour but de répondre aux questions de recherche. Des rencontres ont lieu, des actions consécutives sont habituellement posées entre les rencontres et les outils de collecte et d'analyse des données sont mis à contribution. Le nombre de rencontres de groupe peut varier selon la nature des projets et des approches retenues. Dans le cadre des projets que nous avons menés, une formule de cinq à sept rencontres (habituellement des demi-journées de quatre heures), avec un intervalle de quatre à six semaines entre elles, s'est avérée efficace. Les intervalles entre les rencontres permettent aux personnes participantes de continuer leur réflexion (p. ex. à l'aide d'un journal réflexif ou d'autres instruments) et d'expérimenter de nouvelles pratiques, le cas échéant. Des intervalles plus longs risquent d'avoir un impact défavorable sur la motivation et la mémoire du groupe.

Durant cette phase, la possibilité de renégocier l'entente de départ et de repenser les questions de recherche doit être maintenue. Nous avons vécu une expérience où des gestionnaires nous avaient approchés pour mener une recherche-action sur la mise en place de programmes innovants dans un service de placement. Toutefois, lors de la première rencontre avec les praticiennes et praticiens, ces derniers ont plutôt révélé que leur besoin était de se doter d'un cadre de référence commun à la suite de la fusion de deux services. Ils souhaitaient développer des pratiques innovantes tout en consolidant le fonctionnement de leur équipe de travail. Du point de vue de la recherche, ce nouvel objet était tout aussi attrayant, car il permettait de documenter des savoirs relativement à la particularité des pratiques à l'étude. La méthodologie prévue au départ a été révisée en partie et les chercheuses et chercheurs sont revenus auprès du bailleur de fonds pour renégocier le contrat initial.

Cette troisième phase amène donc à bien accompagner le groupe et à utiliser les outils méthodologiques appropriés pour récolter des données rattachées aux objectifs poursuivis. Tous ces éléments pourront être renégociés en cours de recherche.

Phase 4 : l'interprétation des données et la diffusion des résultats

Enfin, la quatrième et dernière phase concerne l'interprétation et la diffusion des données. Ces données ne sont pas seulement celles des chercheuses et chercheurs: les résultats de recherche doivent être significatifs pour les membres du groupe. Dans nos projets, nous avons pris l'habitude de réaliser une analyse progressive des données, en la soumettant au fur et à mesure aux participantes et participants (p. ex. à la troisième et à la cinquième rencontre, à la dernière rencontre lors de la présentation de l'analyse finale) pour valider le contenu de ces

premières tentatives d'interprétation auprès d'eux. Le but étant de faire valoir leur collaboration sur cet aspect de la recherche et bien sûr d'obtenir leur point de vue au sujet des hypothèses d'interprétation des phénomènes observés. Ces résultats seront la plupart du temps consignés dans un rapport ou des articles remis aux participantes et participants. Ces derniers pourront même être invités à participer à des congrès ou à des séminaires pour témoigner de leur expérience de collaboration et faire part des résultats.

4. ENJEUX ET DÉFIS INÉVITABLES EN COURS DU PROCESSUS D'ACCOMPAGNEMENT

Certains enjeux et défis se présentent inévitablement en cours de processus dans une démarche de recherche participative. En élaborant la programmation du colloque, quatre thématiques ont émergé des résumés des communications proposées par les présentateurs, lesquels concernent différentes facettes du processus. Il s'agit des aspects relationnels, des processus de travail, des enjeux, défis et tensions, ainsi que de la cosituation qui est d'ailleurs une étape importante dans vos travaux. Vous vous êtes intéressé à certains de ces enjeux, notamment aux modalités et aux limites des recherches participatives. Pouvez-vous nous en dire davantage sur ces processus?

Je vais centrer mon propos sur la question de l'accompagnement, puisque j'ai précédemment abordé d'autres aspects. D'abord, j'insiste à nouveau sur l'importance que tous les participantes et participants à un projet de recherche participative adhèrent au fait qu'ils s'engagent dans un processus dynamique. Il faut garder à l'esprit que « tout change tout le temps » et que tout peut toujours être modifié : des personnes peuvent s'ajouter ou se retirer en cours de projets; des réorientations organisationnelles auxquelles sont rattachés les participants peuvent donner naissance à d'autres enjeux considérés prioritaires; des participantes et participants peuvent révéler des dimensions cachées de leur expérience amenant à réaligner la démarche en cours. Par exemple, concernant l'accueil de nouvelles personnes qui ne sont pas au fait de l'historique du projet, on devra se demander si on peut les intégrer et, dans l'affirmative, comment on peut le faire. Avec des collègues d'autres universités, au Québec, en France et aux États-Unis, on constate que ces réalités font constamment partie de la recherche participative. Comme personne chercheuse, il pourrait être tentant de vouloir établir des paramètres plus stables pour structurer le processus et ses étapes, comme on le fait dans les projets plus classiques. Même si toute recherche participative est planifiée, elle s'exécute dans un « ici et maintenant » réservant sa part d'incertitude, laquelle est susceptible de venir contrarier l'élan initial.

Dans le cas où les ajustements n'apportent pas les résultats souhaités et que le projet du début n'a plus sa pertinence, il faut avoir l'humilité de le réinventer en fonction des nouvelles prérogatives et contraintes du milieu, ou même d'y mettre fin. Cette situation est d'ailleurs survenue dans l'un de nos projets avec un groupe qui vivait des réformes importantes. Les objectifs de départ étaient que des intervenantes et intervenants en milieu communautaire en arrivent à expliciter leurs théories de l'action et élaborent des pistes d'amélioration de leurs pratiques. Pour y parvenir, différents organismes devaient participer à cette initiative commune pour éventuellement faire valoir la pertinence de leurs pratiques auprès des instances gouvernementales. Au bout d'un certain temps, un des organismes a fermé ses portes et un autre a été créé et s'est donné une autre mission. Il a donc fallu repenser le projet.

Autre aspect, les recherches plus traditionnelles cultivent habituellement des prétentions de généralisation au regard des résultats qui s'en dégagent, ce qui n'est pas le propre des recherches participatives. Il faut garder à l'esprit que l'expérience et ses retombées sont locales, même si elles peuvent éventuellement aider à comprendre des problématiques semblables dans d'autres contextes et au sujet d'autres pratiques. Ces recherches exploitent le potentiel heuristique de la pratique pour la faire évoluer, tout en faisant émerger des savoirs susceptibles de

remettre en question ou d'enrichir l'état des connaissances par rapport à des objets donnés. On ne recherche pas la Vérité, mais plutôt la Viabilité de ces savoirs. En d'autres mots, on se demandera si les résultats qui se dégagent de ces projets peuvent *actuellement* être suffisamment utiles pour favoriser des repositionnements permettant de répondre à des questionnements et d'élaborer des alternatives qui pourront, à leur tour, être réinterrogés et repensés à la lumière de nouvelles conjonctures.

Des enjeux sont aussi présents autour de l'animation. Nous avons observé que le travail de la personne chercheuse-animatrice est mobilisé par au moins trois points d'attention : 1) la personne accompagnée; 2) la dynamique du groupe et 3) elle-même, dans son rôle de personnes chercheuse et accompagnatrice.

La recherche participative se fait majoritairement avec des groupes plus ou moins imposants. On peut alors être tenté de se centrer sur le groupe, en accordant moins d'attention aux personnes qui s'y retrouvent. Il faut se rappeler que chaque praticien et praticienne possède « une théorie de l'action », sources d'expériences et de connaissances précieuses, susceptibles de venir enrichir la démarche et les résultats de la recherche. Les chercheuses et chercheurs ont donc tout avantage à rester attentif à chacune de ces personnes, à reconnaître l'importance de leur contribution et à faire en sorte qu'elles se sentent le plus à l'aise possible de s'exprimer et éventuellement, de se tester autrement dans l'action. De la même manière, il y a un risque à trop focaliser son regard sur une ou quelques personnes, sans tenir suffisamment compte de la dynamique du groupe et du pouvoir qu'ils recouvrent. Comme son qualificatif l'indique, la recherche est « participative ». Elle est nourrie du principe que les interactions et la collaboration entre les participantes et participants peuvent être un puissant vecteur de découverte. C'est pourquoi la personne chercheuse doit rester attentive, tout au long du processus, à la manière dont cette entité peut être exploitée à sa pleine mesure. Enfin, elle ne fait pas bande à part. Elle influence les autres et est influencée par sa propre biographie, par ses propres enjeux et par ce qui se joue dans ce projet participatif. En ce sens, elle doit devenir un point d'attention pour elle-même et se regarder « soi comme un autre », pour reprendre l'heureuse expression de Paul Ricoeur³, cela tant dans son rôle d'accompagnatrice que comme coconstructrice de connaissances. Tout au long du processus, elle aura avantage à se demander (notamment en profitant des commentaires bienveillants de ses collègues et des participantes et participants), si sa propre participation contribue favorablement ou non à l'atteinte des objectifs de la recherche.

5. CONCLUSION

Votre point de vue, votre expertise, sont un partage très riche. Je vous laisserais le mot de la fin : quelle idée clé voulez-vous nous partager en lien avec la thématique du colloque?

Étant récemment à la retraite, j'encourage mes pairs toujours actifs à perpétuer ces approches de recherche. Recherche qui est parfois regardée de haut ou négligée, que ce soit par les maisons de subventions ou actuellement par un courant fort faisant l'apologie d'études visant la production de données dites probantes. Pour moi, toutes les formes de recherche ont leur place dans le vaste univers des sciences de l'éducation de même que dans ceux des sciences humaines et sociales en générale, et aucune d'entre elles ne peut prétendre à la suprématie. Par ailleurs, les recherches participatives, sans en faire des panacées, sont des propositions très pertinentes pour enrichir la compréhension et l'évolution des pratiques et ce qui s'y rattache. Je souhaite donc vivement qu'elles soient pérennisées, avec des avancées originales tant sur les plans épistémologique, théorique que méthodologique.

³ Voir Ricoeur (1990)

6. RÉFÉRENCES

Bradbury, H. (2015). *The Sage Handbook of action research* (3^e éd.). Sages.

Reason, P. et Bradbury, H. (2007). *Handbook of action research. Participative inquiry and practices* (2^e éd.). Sages.

Ricoeur, P. (1990). *Soi comme un autre*. Seuil.